

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 15 août 2022, à 19h00, au 130 rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
Monsieur Hilarius Peter, conseiller
Monsieur Patrice Godin, conseiller
Madame Ginette Laliberté, conseillère
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
Madame Karine Trahan, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Est également présente sur place Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2022-08-190

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Patrice Godin
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h00.

Adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Achat du module élections – Soumission d'Infotech
 - 4.3 Évaluation des postes informatiques
 - 4.4 Adoption règlement #294 portant sur la rémunération des élus municipaux
 - 4.5 Achat équipement WIFI.
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt rapport du mois
 - 5.2 Aide financière MSP (formation pompier) – Ajout de deux pompiers pour la cohorte de 2016-2017
6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
 - 6.1 Dépôt rapports hebdomadaires voirie
 - 6.2 Reprofilage de fossés – Mandat René Giguère inc
 - 6.3 Équipements divers – Mise en vente
 - 6.4 Réfection de chaussée Chemin Beaudoin Nord – Estimés de coûts EXP inc – Choix d'option
 - 6.5 Rue Principale – Ajout de trottoirs – Demande d'aide financière TAPU
 - 6.6 Ajout de trottoirs – Mandat EXP inc
 - 6.7 Garage municipal – Installation de nouvelles fenêtres
 - 6.8 Vitesse excessive rue Principale – Demande d'installation de panneau de signalisation au Ministère des Transports
 - 6.9 Rechargement Rang 11 – Demande d'ajustement pour diesel
 - 6.10 Déneigement 2022-2023 – Achat d'abrasifs
7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE
8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Projet planchodrome – Mandat pour la préparation du terrain
 - 9.2 Terrain de baseball – Achat d'une nouvelle clôture
 - 9.3 Parc intergénérationnel – Achat de table à picnic
 - 9.4 Parc intergénérationnel – Achat d'un jeu de Shuffleboard
 - 9.5 Achat de deux jeux supplémentaires de Pickleball
 - 9.6 Terrain des loisirs – Démolition et reconstruction cabane des joueurs
 - 9.7 Jeu de Shuffleboard – Mandat pour préparation de surface
10. COMMUNICATIONS DIVERSES
11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
12. RAPPORT DES EMPLOYÉS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2022-08-191 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu les procès-verbaux suivants :

- Séance ordinaire du 4 juillet 2022
- Séance extraordinaire du 7 juillet 2022
- Séance extraordinaire du 17 juillet 2022

En conséquence,

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du mois de juillet 2022 soit adoptés tel que rédigés.

Adoptée.

2022-08-192 4 ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu d'adopter la liste des comptes à payer remises aux membres du conseil municipal, en date du 10 août 2022, dont le montant total est de 120 013,74\$.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Julie St-Laurent, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Julie St-Laurent

2022-08-193 4.2 Achat d'un module Élections – Soumission d'Infotech

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'un module élections pour la préparation de l'élection prévue le 25 septembre 2022 ;

Considérant la soumission d'Infotech au montant de 2 950\$,00\$;

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'accepter la soumission d'Infotech pour un montant total 3 391,76\$ taxes incluses.

Adoptée.

2022-08-194 4.3 Évaluation des postes informatiques

Considérant l'évaluation des postes informatiques faite par l'entreprise Ordinateur LP ainsi que la soumission jointe pour remettre à niveau les équipements informatiques;

Considérant que des outils informatiques plus récents amélioreront l'efficacité des employés au travail;

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu d'accepter la recommandation de l'entreprise Ordinateur LP et d'accepter la soumission pour la remise à niveau des équipements au montant de 3 392,00\$ taxes en sus.

Adoptée.

2022-08-195 4.4 Adoption du règlement #294 portant sur la rémunération des élus municipaux

Attendu que la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001) (ci-après appelée « LTEM ») prévoit que le conseil fixe, par règlement, la rémunération du maire et des autres membres du conseil;

Attendu que les règlements #167 et #136 portant sur la rémunération des élus;

Attendu que le salaire actuel des élus est inadéquat compte tenu de la charge de travail importante et qu'une mise à niveau des salaires s'impose;

Attendu que le conseil désire remplacer ledit règlement de façon à tenir compte, notamment, des modifications récemment apportées aux lois municipales, particulièrement par la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (2017, c. 13);

Attendu le présent règlement (tout comme le règlement #136 actuellement en vigueur) prévoit une rémunération plus élevée pour le maire, en considérant l'ensemble des fonctions que ce dernier doit exercer en plus de ses présences aux séances du conseil;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Patrice Godin, lors de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2022;

Attendu que lors de cette même séance, ce membre du conseil a présenté et déposé un projet de règlement;

Attendu qu'un avis public a été publié conformément aux modalités de l'article 9 LTEM le 5 juillet 2022, soit au moins 21 jours avant la tenue de la présente séance.

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, incluant la voix favorable de la mairesse, que le présent règlement soit adopté tel que présenté et comme s'il y était ici au long reproduit.

Adoptée.

2022-08-196 4.5 Achat équipement WIFI

Il est proposé par Yvan Courchesne

Et résolu d'acquérir un équipement WIFI pour un montant total 715,96\$ taxes incluses.

Adoptée.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt rapport du mois

Le directeur du service incendie dépose le rapport mensuel des activités du service incendie.

Adoptée.

2022-08-197 5.2 Aide financière MSP (formation pompier) – Ajout de deux pompiers pour la cohorte 2016-2017

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Durham-Sud désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Durham-Sud a procédé à l'embauche de deux nouveaux pompiers, celle-ci désire ajouter ces pompiers pour le programme Pompier I à la cohorte de l'année financière 2016-2017.

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Drummond en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Drummond.

Adoptée.

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

6.1 Dépôt rapports hebdomadaires du mois

Éric Lessard dépose les rapports hebdomadaires des activités du service de voirie et aqueduc.

Adoptée.

2022-08-198

6.2 Reprofilage de fossés – Mandat René Giguère inc

Considérant les travaux de reprofilage de fossés prévus sur la Route Ployart, la Route Adams, le 8^e Rang, le 12^e Rang et le Chemin Nadeau ;

Considérant que ces travaux sont admissibles au programme PAVL PPA-CE-SE ;

Considérant l'offre reçue de René Giguère inc pour procéder aux travaux, pelle Linkbelt 130 au tarif de 125,00\$ de l'heure ainsi qu'un camion 3 essieux (10 roues) à 110,00\$ de l'heure ;

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu de mandater l'entreprise René Giguère inc pour procéder aux travaux pour un montant maximum de 18 000,00\$.

Adoptée.

2022-08-199

6.3 Équipements divers – Mise en vente

Considérant que la Municipalité désire disposer des divers équipements (ferraille) ;

Considérant également que le vieux camion incendie (Rescue) ne sert plus ;

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu de procéder à la vente de ces équipements ainsi que du camion Rescue.

La Municipalité disposera de ces biens de la façon la plus avantageuse pour elle.

Une liste des équipements pourra être fournie par Éric Lessard, responsable des travaux publics, sera affichée au bureau municipal et déposée sur le site internet.

Adoptée.

2022-08-200 6.4 Réfection de chaussée Chemin Beaudoin Nord – Estimés de coûts EXP inc – Choix d’option

Considérant les deux options soumises par Exp inc dans le cadre du projet de réfection de chaussée sur le Chemin Beaudoin Nord ;

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu d’accepter l’option A, comprenant deux couches d’asphalte.

Adoptée.

2022-08-201 6.5 Rue Principale – Ajout de trottoirs – Demande d’aide financière TAPU

Attendu que les élus de Durham-Sud ont reçu plusieurs plaintes en ce qui a trait à la sécurité des piétons dans le périmètre urbain puisqu’à certains endroits, les trottoirs sont inexistantes ;

Attendu que ceux-ci désirent procéder à l’ajout de trottoirs dans les plus brefs délais afin d’assurer la sécurité des piétons et permettre l’accessibilité aux différents points de services utiles à la population (bureau de poste, école, épicerie, BMR, salle des loisirs, etc...) ;

Attendu que la municipalité ne détient pas les ressources nécessaires pour réaliser ce projet ;

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d’application du programme TAPU et désire déposer une demande d’aide financière, pour le bien, la sécurité et de permettre une fluidité dans les déplacements dans le secteur urbain ;

Attendu que la municipalité de Durham-Sud est une Municipalité Amie des Aînés et que promouvoir les saines habitudes de vie et encourager un mode de vie physiquement actif fait partie de ses objectifs primordiaux;

Attendu qu’il est important d’assurer la sécurité des écoliers du village qui doivent se déplacer à pied jusqu’à l’école et marcher directement sur la voie qu’empruntent les automobilistes étant donné l’absence de trottoirs ;

Attendu qu’il est important pour les personnes à mobilité réduite d’être en sécurité lors de leurs déplacements et que celles-ci circulent actuellement sur la voie de circulation des automobilistes;

Attendu que favoriser l’accessibilité aux lieux publics et aux différents points de services utiles à la population (école, bureau de poste, épicerie, BMR, salle des loisirs, garages, etc...) fait également partie des objectifs du plan d’action MADA;

Attendu que les résidents de notre Villa Clément-Deshaies sont des personnes vulnérables, que beaucoup de nos aînés vivent au village et que l’ajout de trottoirs favoriserait leurs déplacements actifs de façon sécuritaire;

Attendu que selon l’article 1 du Code de la sécurité routière (loi C-24.2) les piétons sont légalement des usagers de la route au même titre que les automobilistes;

Attendu que nous avons été informés que l’environnement routier (trottoirs, éclairage, poteaux, etc) influence la vitesse des usagers ;

Il est proposé par Patrice Godin

Et il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Durham-Sud autorise la présentation d’une demande d’aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d’application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée, et certifie que Julie St-Laurent, directrice générale, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adoptée.

2022-08-202 6.6 Ajout de trottoirs – Mandat EXP inc

Considérant l’offre de services de la firme EXP inc pour préparer l’estimé de coûts ainsi que la demande d’aide financière liés aux travaux prévus de construction de trottoirs à un tarif horaire jusqu’à un maximum de 2 800,00\$;

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu de mandater EXP inc pour préparer les documents nécessaires pour le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme TAPU, jusqu'à un maximum de 2 800\$.

Adoptée.

2022-08-203 6.7 Garage municipal – Installation de nouvelles fenêtres

Attendu que les fenêtres avant du garage sont à changer ;

Attendu les deux soumissions soumises pour l'achat et l'installation de ces fenêtres ;

- Caron et Guay	6 790,14\$
- Fenêtre Drummond inc	6 035,07\$

Attendu que ces dépenses sont admissibles au programme PRABAM ;

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu d'accepter la soumission de Fenêtres Drummond inc au montant de 6 035,07\$ taxes en sus.

Adoptée.

2022-08-204 6.8 Vitesse excessive rue Principale – Demande d'installation de panneau de signalisation au Ministère des Transports

Considérant que la Municipalité a reçu plusieurs plaintes concernant la vitesse excessive sur la rue Principale ;

Considérant que l'installation de deux panneaux supplémentaires de 50 km/hre pour inciter davantage les automobilistes à ralentir ;

Considérant que ce tronçon de route appartient au Ministère des Transports ;

Il est proposé par Patrice Godin
Et résolu que le conseil municipal de Durham-Sud demande au Ministère des Transports d'installer deux panneaux supplémentaires de signalisation (50 km/hre) près du numéro civique 125, rue Principale.

Adoptée.

2022-08-205 6.9 Rechargement Rang 11 – Demande d'ajustement pour diesel

Considérant la demande d'ajustement de prix pour le diesel de J.N. Francoeur inc au montant de 5 413,22\$ taxes en sus ;

Considérant que le calcul pour l'ajustement est conforme ;

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu d'accepter la demande de J.N. Francoeur inc au montant de 6 223,85\$ taxes incluses.

Adoptée.

2022-08-206 6.10 Déneigement 2022-2023 – Achat d'abrasifs

Considérant les soumissions reçues pour l'achat de 160 tonnes de sel dont les montants sont les suivants :

- Sel Warwick	103,75\$ / tonne
- Sel Icecat	121,42\$ / tonne

Considérant la soumission reçue de Carrière d'Acton Vale Ltée pour l'achat de pierre de 5mm à 13,95\$ la tonne;

Considérant l'offre de René Giguère inc pour l'achat de sable, au besoin, à 15,75\$ la tonne ainsi que le taux horaire pour le chargeur à 149,47\$;

Il est proposé par Yvan Courchesne

Et résolu d'accepter la soumission de Sel Warwick pour un montant 16 600,00\$ taxes en sus.

D'accepter la soumission de Carrière d'Acton Vale Ltée pour la pierre à 13,95\$/tonne.

D'accepter l'offre de René Giguère inc pour le sable à 15,75\$/tonne et le chargeur à 149,47\$ de l'heure.

Adoptée.

7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE

Aucun point.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Aucun point

9. LOISIRS ET CULTURE

2022-08-207 9.1 Projet planchodrome – Mandat pour la préparation du terrain

Considérant la commandite reçue de R. Guilbeault Construction inc. pour la préparation du terrain des loisirs en vue d'accueillir le planchodrome, consistant en :

Offrir gratuitement :

- Machinerie lourde
- Transport de pierre
- Matériel (pierre et sable)

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'accepter la commandite de R. Guilbeault Construction inc pour la préparation du terrain pour le planchodrome.

Adoptée.

2022-08-208 9.2 Terrain de baseball – Achat d'une nouvelle clôture

Considérant la soumission modifiée de Clôtures 10 Visions au montant de 3 230,00\$ taxes en sus ;

Considérant que cette dépense est admissible au programme « Soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure » ;

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'accepter la soumission de Clôtures 10 Visions au montant de 3 713,69\$ taxes incluses.

Adoptée.

9.3 Parc intergénérationnel – Achat de table à picnic

Point reporté.

2022-08-209 9.4 Parc intergénérationnel – Achat d'un jeu de Shuffleboard

Considérant la soumission reçue de Distribution Action Sports 50 plus au montant de 3 389,00\$ taxes en sus ;

Considérant que cette dépense est admissible au programme « Projets locaux de vitalisation (volet 4) du Fonds régions et ruralité » ;

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'accepter la soumission de Distribution Action Sports 50 plus et de procéder à l'achat d'un jeu Shuffleboard au montant de 3 389,00\$.

Que la balance de la dépense soit prise à même le surplus accumulé.

Adoptée.

2022-08-210 9.5 Achat de deux jeux supplémentaires de Pickleball

Considérant que le jeu de Pickleball acheté récemment remporte un franc succès ;

Considérant qu'il y aurait lieu de procéder à l'achat de d'autres jeux de Pickleball ;

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu de mandater Louis Manseau pour acheter deux nouveaux jeux de Pickleball pour un montant maximum de 1000,00\$.

Adoptée.

2022-08-211 9.6 Terrain des loisirs – Démolition et reconstruction cabane des joueurs

Attendu les deux soumissions reçues pour la démolition et la reconstruction de l'abri pour les joueurs de baseball dont les montants sont les suivants :

Assistance Réno	18 367,25\$ taxes incluses
M. Giguère Rénovation inc	19 034,11\$ taxes incluses

Attendu la recommandation du responsable des travaux publics ;

Attendu que cette dépense est admissible au programme « Soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure » ;

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu de mandater la firme M. Giguère Rénovation inc pour procéder aux travaux selon la soumission soumise au montant de 19 034,11\$ taxes incluses.

Adoptée.

2022-08-212 9.7 Jeu de Shuffleboard – Mandat pour préparation de surface

Considérant qu'il y a lieu de mandater une entreprise pour procéder à la confection d'une plate-forme en bois pour accueillir le jeu de Shuffleboard ;

Il est proposé par Patrice Godin
Et résolu de mandater Marcel Favreau ou Yvon Seyer selon leur disponibilité pour construire une plate-forme pour accueillir le jeu de Shuffleboard.

Adoptée.

2022-08-213 9.7 Demande de prêt d'équipements divers

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu que la Municipalité peut prêter des équipements à un organisme, à une entreprise ou à un particulier selon les modalités suivantes :

Un particulier ou une entreprise : dépôt exigé de 50\$ avant le prêt d'équipement, remboursable lors du retour de l'équipement en bon état, lequel doit être effectué le plus rapidement possible.

A un organisme : prêt sans frais, l'équipement doit être rapporté en bon état.

Adoptée.

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

Aucun point

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. RAPPORT DES EMPLOYÉS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-08-214

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu que la séance soit levée à 19h43.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval, Mairesse